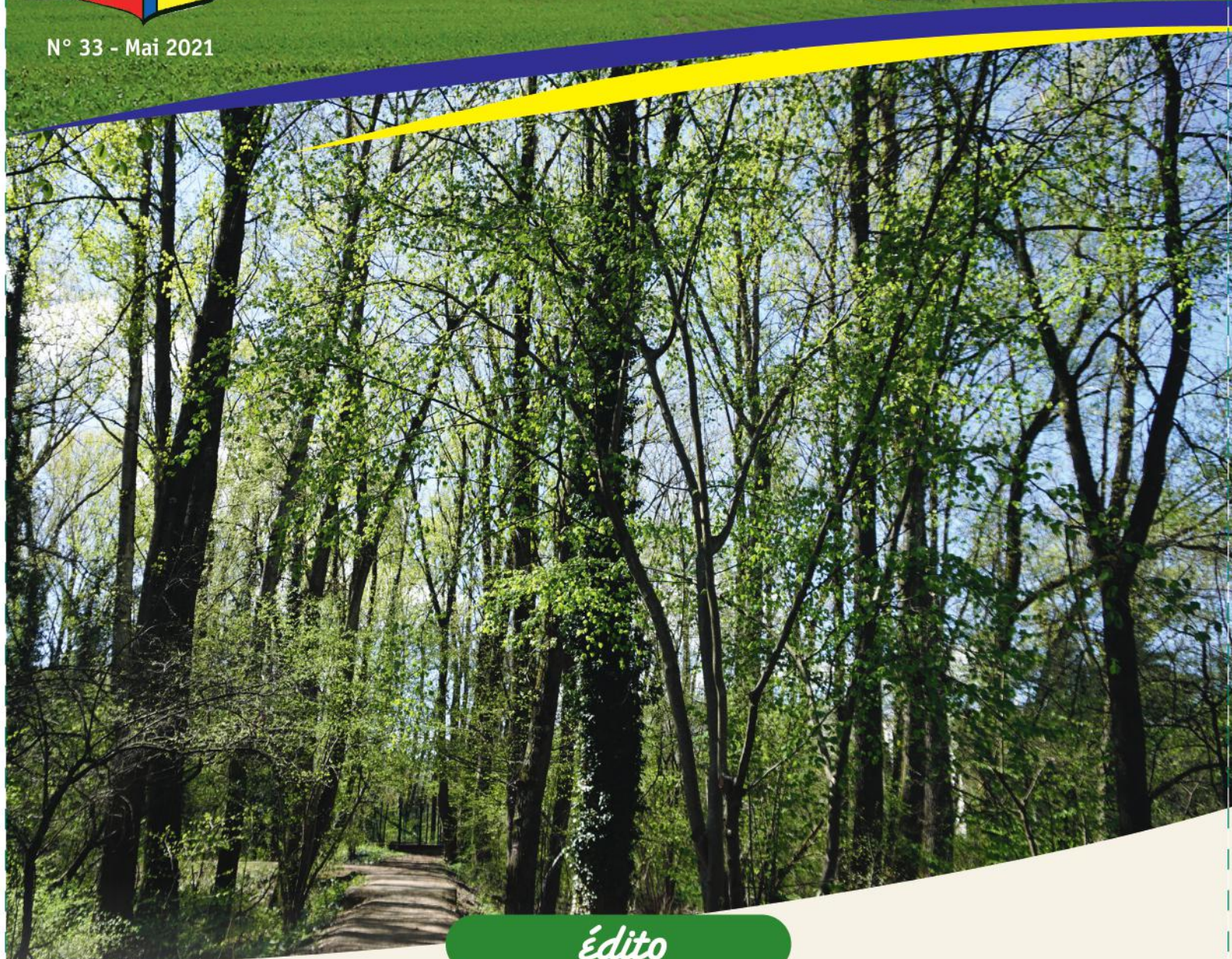




CHAVANOZ

infos

N° 33 - Mai 2021



édito

**Chères Chavanoziennes,
Chers Chavanoziens,**

Nous voilà en mai à mi-printemps, toujours empêtrés dans cette crise sanitaire liée à la COVID. Alors que la campagne de vaccination semble enfin véritablement lancée et que le gouvernement nous annonce un dé-confinement progressif, nous nous questionnons encore beaucoup sur notre avenir.

Retrouverons-nous une vie plus proche de celle que nous aimons et que connaissions ? Il faut l'espérer, bien sûr, mais à quelle échéance ?

Malgré le contexte, la vie communale continue, même privée de toutes ces manifesta-

tions qui permettaient les rencontres et où régnait avant tout la convivialité.

Le Conseil Municipal a voté, le 14 avril, un budget équilibré, sans augmentation, cette année encore, de la pression fiscale.

Nous pourrons ainsi continuer à investir dans différents domaines, mais surtout, réaliser des aménagements visant à améliorer la sécurité de chacun.

Cette sécurité malheureusement parfois remise en cause par le comportement irréfléchi de certains automobilistes, soit qu'il s'agisse de gens de passage traversant la commune, soit et cela me chagrine encore plus de parents d'élèves venant déposer ou chercher leurs enfants à l'école.

Je tiens à adresser un sincère remerciement aux nombreux bénévoles de nos associations et aux élus qui, le 27 mars, ont participé à l'opération Nettoyage de printemps, contribuant à rendre la commune plus propre, donc plus belle.

Alors que nous continuons à traverser cette période un peu floue dont nous ne connaissons pas réellement l'issue, rappelons-nous qu'Anatole France écrivait « L'avenir est un lieu commode pour y mettre des songes » et mettons-y tous les nôtres.

Roger DAVRIEUX
Le Maire

PHARMACIE DE CHAVANOZ PLACE BELMONT



Horaires

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h30

13h30 à 19h00

Samedi

8h30 à 12h30



TELECONSULTATION

De plus, la pharmacie dispose d'un système de téléconsultation, alors si vous avez besoin d'un praticien très rapidement et que vous ne pouvez pas obtenir de rendez-vous chez votre médecin traitant, choisissez cette téléconsultation. Vous serez mis en relation avec un professionnel afin d'exposer votre demande. Pensez-y ça peut être utile.

Vous pouvez aussi la contacter pour effectuer des tests de dépistage COVID.

RAPPEL aux particuliers

Les horaires pour effectuer vos travaux de jardinage ou autres, utilisant du matériel bruyant sont les suivants :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi

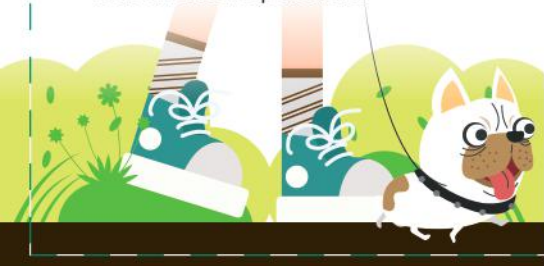
De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés

De 10h00 à 12h00

Attention, Les feux de jardin sont interdits, vos déchets verts doivent être emmenés en déchetteries.

Autre information, les propriétaires d'animaux ne doivent pas imposer à leurs voisins les nuisances sonores de leurs amis à quatre pattes. De plus, lors de sortie hors du domicile nos amis doivent être tenus en laisse afin d'éviter des accidents qui peuvent être dramatiques pour leurs copains ou même des adultes. N'oubliez pas, vous en êtes responsables



COMMISSION COMMUNICATION INFORMATION



Brigitte ZAHRA



Edwige MARC



Solène EGAH-CLERC

NOUVELLES
PERSONNES
A LA COMMUNE

A l'agence postale

Depuis le 8 février, suite au départ à la retraite de Sylvie ORTEGA, Brigitte ZAHRA a pris ses fonctions à l'agence postale communale de Chavanoz. Elle a en charge la vente de timbres, d'enveloppes, vous pouvez retirer vos recommandés, déposer vos lettres et colis et effectuer des opérations financières de dépannage. L'agence est ouverte le mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 11h30, le jeudi de 15h à 18h, le vendredi et samedi de 8h30 à 11h30

En Mairie

Depuis janvier 2021, Edwige MARC a intégré l'équipe de la Mairie pour pallier aux différents départs. Elle s'occupe principalement du poste d'accueil et du CCAS.

Solène EGAH-CLERC est arrivée à la commune au mois de mai, suite au départ d'Amandine LEE. Elle occupe le poste de cheffe de projet de la Politique de la Ville et Coordinatrice du PRE (Programme de Réussite Educative)

COMMISSION VOIES ET RÉSEAUX

POSE DE PANNEAUX

« INTERDICTION QUADS/MOTOS »

Depuis le mois de mars 2021, une vingtaine de panneaux « Interdit aux quads et motos » ont été installés sur le territoire de la commune. En effet, l'arrêté n°14/20 pris le 16 février 2020 interdit ces engins sur les chemins et les espaces verts. La photo du plan vous permettra peut-être de visualiser les chemins interdits.



Rue de Crésilleux

Les travaux rue de Crésilleux sont maintenant terminés et la circulation est à nouveau possible.



Travaux en prévision

Il est prévu la réfection du chemin de la Lampe vers la fin mai. En effet, cette voirie est endommagée et sa réfection devient nécessaire afin qu'elle ne se dégrade pas plus. Les travaux vont engendrer quelques désagréments, merci d'avance de votre compréhension.

Les travaux de la résidence des seniors, située route de la plaine, se poursuivent. Pour plus de renseignements, **vous pouvez contacter Mme Clémence MOUGHAMIAN au 07 72 35 26 42.**



Fibre

Concernant la fibre, d'ores et déjà, tous les professionnels peuvent demander un raccordement, les particuliers, eux, doivent encore attendre un peu, le déploiement se poursuit sur 2021/2022.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La ville de Chavanoz compte de nouveaux habitants !

Très petit, très agressif, très envahissant, piquant en journée. Avec ses rayures noires et blanches, il est reconnaissable. Il peut transmettre la dengue, le chikungunya... (lorsqu'il est porteur de ces virus). Mais quand vous l'avez vu, il est souvent trop tard ! Il s'agit bien sûr, du moustique tigre ! Trouvant notre commune à son «goût», il a décidé de s'y installer définitivement.

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon compris entre 100 et 150m !

Nous devons limiter sa prolifération. C'est l'affaire de tous !

Voici quelques pistes :

- Enlever tous les objets abandonnés, laissés dans le jardin ou sur la terrasse, qui peuvent servir de récipient,
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé (la plante ne va absorber que l'eau. Ecologique et économique, consommation d'eau, moindre).
- Entretien de votre jardin, vos abords de maisons, devant vos murs..., en élaguant, en débroussaillant, en taillant, en ramassant les fruits tombés et les déchets végétaux, vous réduisez les sources d'humidité. Partout, supprimez les eaux stagnantes !

Vous pouvez signaler la présence de moustique tigre :

www.signalement-moustique.fr

Plus d'informations sur le site de l'ARS (Agence Régionale de Santé) :

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



CHAVANOZ EN FLEURS

La commission Environnement réitère l'opération «Chavanoz en fleurs» pour l'année 2021. Vous trouverez joint à ce Chavanoz Infos le formulaire d'inscription, avec toutes les conditions (règlement, catégories, prix...). De ce fait vous participerez à l'embellissement de notre commune. Alors soyez nombreux à vous inscrire pour le bonheur des yeux des passants mais aussi des vôtres.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Malgré les contraintes sanitaires liées au Covid, le nettoyage de printemps a pu avoir lieu, le samedi 27 mars. Quelques membres des associations ont pu venir aider comme le Comité des fêtes, le Model Club, les chasseurs, les boulistes, les pêcheurs... Tous, nous ont prouvé que l'écologie et l'environnement leur tenaient à cœur. Une nouvelle session est prévue pour le mois d'octobre et sera ouverte à tous (adultes et enfants). Si chacun y mets du sien, notre commune n'en sera que plus belle et plus agréable. Des images valent mieux que des mots.

Il est vrai qu'apprendre aux enfants et aux adultes que les papiers se jettent dans les

poubelles et pas dans la rue, que les animaux ne peuvent pas ramasser leurs déjections, mais que leur propriétaire oui, permettraient d'éviter certaines incivilités. Le respect permet le mieux vivre ensemble...

COMPOSTEURS

Des composteurs (contenance de 325 litres et correspondant aux besoins d'un foyer de 4 à 5 personnes), vont être disponibles en vente au prix de 20 euros (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public, espèces possible).

Une permanence se tiendra le samedi 5 juin de 9h00 à 10h00 et le samedi 12 juin de 10h00 à 12h00, dans le parc de la mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie. Suivant la demande, d'autres permanences pourraient se rajouter.

ENTRETIEN DES ARBRES DU PARC DE LA MAIRIE

Les arbres du parc de la mairie, vont aussi avoir le droit à une coupe d'après confinement ! Une opération d'entretien des arbres, a débuté au mois de mai.

COMMISSION SCOLAIRE

Les écoliers de la commune vivent l'Europe ! Une initiative de sensibilisation à l'Europe a été réalisée au sein des 3 écoles par les élus de la commission scolaire en coopération avec les directeurs d'écoles et le corps professoral.

Certains professeurs ont pu travailler sur la thématique et accueillir Madame Nadia AMIRAT, Adjointe, initiatrice du projet pour remettre les Goodies aux élèves et aux professeurs d'écoles.

Ce fut une occasion de sensibiliser les plus jeunes à l'union européenne et de leur faire découvrir de manière ludique la culture des différents pays.

L'objectif de ce type d'action est d'impliquer l'ensemble des écoles primaires autour d'un



projet européen et de sensibiliser les élèves à l'union européenne, à la citoyenneté européenne ainsi qu'à la connaissance des pays de l'union européenne.

L'ensemble de la communauté éducative était ravi et remercie Monsieur le Maire Roger DAVRIEUX et les élus pour cette belle initiative.

PORTAIL PARENTS

Accessible depuis mi-avril, le «PORTAIL PARENTS» sur internet est la solution idéale pour gérer directement depuis chez vous toutes les inscriptions de vos enfants à la cantine et/ou à la garderie périscolaire. Vous pouvez également consulter et payer directement vos factures en ligne sans vous déplacer 24h sur 24h et 7j sur 7j !

Connectez-vous sur :

https://chavanoz.kiosquefamille.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php

L'identifiant correspond au code famille apparaissant sur les factures.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter Carole Pinteno par téléphone au : 04 78 32 23 31 ou par email : scolaire-chavanoz@wanadoo.fr



CCAS



Depuis le premier mars, un nouveau prestataire confectionne les repas livrés aux personnes inscrites au service « Repas à domicile ». Ce service s'adresse en particulier aux personnes de plus de 70 ans. Cependant, des situations peuvent être étudiées au cas par cas. La société RPC élabore et confectionne les repas et un agent communal (Sophie) est chargée de la distribution.

Si vous souhaitez connaître les conditions pour bénéficier de ce service, contactez le CCAS de la Mairie au 04 78 32 23 31.



Depuis le 11 mai 2021, nous disposons à Pont de Chéruy d'un centre de vaccination COVID 19 pérenne. Pour prendre rendez-vous, vous devez vous inscrire sur Doctolib.

RAPPEL

Toutes les personnes de 70 ans et + qui ne reçoivent pas d'informations sur les diverses manifestations organisées par le CCAS à leur rencontre, doivent se faire connaître auprès du CCAS afin de bénéficier de ces manifestations.

L'ACTUALITÉ DE "CHAVANAZ LA NOUVELLE DYNAMIQUE"

Les commissions municipales commencent à se mettre en place et les élus minoritaires y participent assidûment. Que ce soit Marc ROSSILLON en commission voies et réseaux, Marine FULLY au CCAS et en commission scolaire, Ludovic ROBLETTE en commission délégation de service public et Marie ANGEI à l'environnement. Cette dernière a notamment participé à la rédaction d'un article suite à la tenue du nettoyage de printemps. Nous espérons ainsi pouvoir participer de façon collaborative et objective sur les dossiers étudiés lors de ces commissions.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Samedi 8 mai, s'est déroulée, sous le soleil, la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice du 1945.

Comme pour celle du 19 mars, cette dernière était en comité restreint. M. Roger Davrieux, Maire et M. André Périol,

Président de l'Amicale des Anciens Combattants de Chavanoz/Anthon ont insisté sur le fait que même avec peu de monde, cette commémoration doit avoir lieu pour ceux qui se sont battus pour nous. En effet, le devoir de mémoire doit absolument perdurer pour « NE PAS OUBLIER ». Après avoir chanté « La Marseillaise » les protagonistes présents espèrent bien que la cérémonie du 11 novembre puisse avoir lieu dans des conditions quasi normales : Espérons-le.

M. PERIOL profite de cet encart pour s'excuser auprès de la famille de M. Gabriel GAILLETON. En effet, une information erronée s'était glissée dans l'article de fin d'année paru dans le bulletin annuel. Heureusement, Mme Paulette GAILLETON est toujours parmi nous, qu'elle profite de la vie et seul son époux nous a quittés.

L'agenda

Sous réserve de modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

Samedi 5 juin	Permanence Distribution de composteurs - Parc de la Mairie
Samedi 12 juin	Permanence Distribution de composteurs - Parc de la Mairie
Dimanche 20 juin	Elections Départementales et Cantonales 1 ^{er} Tour - Salle Polyvalente
Dimanche 27 juin	Elections Départementales et Cantonales 2 ^{ème} Tour - Salle Polyvalente
Mercredi 14 juillet	Fête Nationale - Parc des Panette



07 67 44 10 87



ALVES Hélène
Psychologue

Diplômée de l'université Lumière Lyon 2

Consultations sur rendez-vous
Enfants-Adolescents-Adultes

ZA Bandon
6 rue du 8 Mai 1945, 38230 Chavanoz
helenealves.psychologue@gmail.com



Psychologue & Psychothérapeute

LIDON Margaux

Diplômée de l'université Lumière Lyon 2

Soins enfants, adolescents et adultes

ZA Bandon, 6 rue du 8 mai 1945
38230 Chavanoz

06.18.53.42.47

margaulidon.psychologue@gmail.com

www.psychologue-chavanoz.com

Mairie de Chavanoz : Tél : 04.78.32.23.31 Fax : 04.78.32.19.80

courriel : chavanoz.commune@wanadoo.fr Site internet : <http://www.ville-chavanoz.fr>

Ouverture au public : lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h
jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, le dernier samedi du mois de 9h à 11h30 (état civil uniquement)

Réalisation : Commission Communale de Communication - Création et Impression : Imprimerie Courand & Associés